

Nom commercial: Allobarbitalum

Numéro de la matiere: 060632 Version: 1 / CH Date de révision: 23.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 10.08.12

# 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Allobarbitalum

N°d'article 06063200

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/préparation

industrie, Substance active pharmaceutique

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58 sdb@haenseler.ch

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

# 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

#### Classification selon les Directives CE

Classification Xn, R22

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

# Pictogrammes de danger



# **Mention d'avertissement**

Attention

#### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

#### Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en



Nom commercial: Allobarbitalum

Numéro de la matiere: 060632 Version: 1 / CH Date de révision: 23.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 10.08.12

%

50

cas de malaise.

# Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

### Symboles de danger



Noci

#### Phrase(s) de risque

Nocif en cas d'ingestion.

Phrase(s) S

Ne pas respirer les poussières.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de

protection des yeux/du visage.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer

l'emballage ou l'étiquette.

#### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient allobarbital

#### Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

"Réservé aux utilisateurs professionels"

# 3. Composition/informations sur les composants

#### Poids moléculaire

Valeur 208.24 g/mol

#### Composants dangereux

#### allobarbital

No. CAS 52-43-7 No. EINECS 200-140-4

Concentration >=

Classification Xn, R62

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

# 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Protéger les secouristes.

#### En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Tenir chaud et calme. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.



Nom commercial: Allobarbitalum

Numéro de la matiere: 060632 Version: 1 / CH Date de révision: 23.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 10.08.12

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### En cas d'ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée, Contraction pupillaire, plus tard, Dilatation pupillaire, Pouls débile, Crampes

# 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyen d'extinction approprié

Eeau, Mousse, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Sable, Produit d'extinction à sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NOx)

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Porter équipement de protection

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Accueillir à sec. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

# 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Danger de coup de poussière. Ne pas inhaler la substance. Eviter contamination de la peau et les yeux. Eviter la formation de poussières. Respecter les directives de sécurité et du traitement mentionnées sur les enveloppes. Ne pas utiliser a proximité des sources de la combustion

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur < 30

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart



Nom commercial: Allobarbitalum

Numéro de la matiere: 060632 Version: 1 / CH Date de révision: 23.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 10.08.12

de toute source d'ignition.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### **Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

#### Protection des mains

Gants

Matériau approprié PVC

L'èpaisseur du matèriau A 0.11

partir

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

L'èpaisseur du matèriau A 0.11

partir

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

L'èpaisseur du matèriau A 0.11 mm

partir

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

# 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat** poudre cristalline

CouleurblancOdeurinodore

На

Valeur env. 5 à 6

Concentration/H2O 2 g/l

Point de fusion

Valeur 171 à 173 ℃

Point d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Densité

Valeur 1.126 g/cm<sup>3</sup>

Température 20 ℃

Hydrosolubilité

Valeur 1.81 g/l

Température 25 ℃

Solubilité dans d'autres solvants

éthanol

Valeur 65 %

Température 25 ℃



Nom commercial: Allobarbitalum

Numéro de la matiere: 060632 Version: 1 / CH Date de révision: 23.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 10.08.12

#### Octanol/water partition coefficient (log Pow)

log Pow 1.15

#### 9.2. Autres informations

#### Masse volumique apparente

Valeur env. 600 kg/m<sup>3</sup>

#### **Autres données**

Produit capable de poussiere-explosible.

# 10. Stabilité et réactivité

#### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

#### 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts. Alcalines

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx)

# 11. Informations toxicologiques

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë par voie orale

Espèces lapin

LDLo 50 mg/kg

# 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

### Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

évaluation Facilement biodégradable

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

# Octanol/water partition coefficient (log Pow)

log Pow 1.15

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

# Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes n' est pas d' attendre.

# 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### **Emballages contaminés**



Nom commercial: Allobarbitalum

Numéro de la matiere: 060632 Version: 1 / CH Date de révision: 23.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 10.08.12

Code de déchets CEE 07 05 99 déchets non spécifiés ailleurs

Eliminer comme le produit non untilisé.

# 14. Informations relatives au transport

#### Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

# Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

# Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

# 15. Informations réglementaires

# 16. Autres informations

# R-phrases listed in chapter 3

Risque possible d'altération de la fertilité.

#### Hazard statements listed in chapter 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

#### Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\* Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.